

# IP-Kamera IPC-mini

*mit integriertem Akku und SD-Aufnahme*

## Caméra IP "IPC-mini"

*avec batterie intégrée et enregistrement SD*

Bedienungsanleitung / Mode d'emploi



# INHALTSVERZEICHNIS

<b>Ihre neue IP-Kamera .....</b>	<b>6</b>
Lieferumfang .....	7
<b>Wichtige Hinweise zu Beginn.....</b>	<b>9</b>
Sicherheitshinweise .....	9
Wichtige Hinweise zur Entsorgung.....	10
Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung.....	11
Konformitätserklärung .....	12
Produktdetails.....	13
<b>Inbetriebnahme .....</b>	<b>15</b>
Aufladen .....	15
Speicherkarte .....	16
App installieren.....	17

<b>Verwendung .....</b>	<b>18</b>
LED-Signale .....	19
Aufzeichnen auf Speicherkarte .....	20
Video .....	20
Fotos .....	21
WiFi-Verbindung starten.....	22
Die Kamera mit der App verbinden .....	23
Verbindung über einen Router herstellen.....	27
Reset .....	29
<b>Technische Daten .....</b>	<b>30</b>
<b>GPL-Text .....</b>	<b>31</b>

# SOMMAIRE

<b>Votre nouvelle caméra IP "IPC-mini" .....</b>	<b>46</b>
Contenu .....	47
<b>Consignes préalables.....</b>	<b>49</b>
Consignes de sécurité .....	49
Consignes importantes concernant le traitement des déchets .....	52
Consignes importantes sur les batteries et leur recyclage .....	52
Déclaration de conformité .....	53
Description du produit .....	54
<b>Mise en route .....</b>	<b>56</b>
Chargement .....	57
Carte mémoire .....	57
Installer l'application .....	59

<b>Utilisation .....</b>	<b>60</b>
Indications des voyants .....	61
Enregistrement sur une carte mémoire .....	62
Vidéo .....	62
Photos .....	63
Lancer la connexion Wi-Fi .....	64
Connecter la caméra avec l'application.....	64
Établir une connexion via un routeur.....	68
Réinitialisation.....	71
 <b>Caractéristiques techniques .....</b>	 <b>72</b>
 <b>CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL LIBRE .....</b>	 <b>73</b>

# IHRE NEUE IP-KAMERA

**Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,**

vielen Dank für den Kauf dieser innovativen Mini-IP-Kamera. Durch ihre geringe Größe können Sie sie überall dort installieren, wo herkömmliche IP-Kameras einfach zu groß und zu auffällig sind. Ihr geringer Stromverbrauch ermöglicht die Anwendung auch dort, wo keine Netzstrom vorhanden ist: Betreiben Sie sie an einer USB-Powerbank und überwachen Sie so auch ein Zelt, ein Fahrzeug oder Ihr Wochenend-Haus. Ihr Mobilgerät kann das Kamerabild zeigen, wenn es das Betriebssystem Android oder iOS benutzt.

Bitte lesen Sie diese Bedienungsanleitung und befolgen Sie die Hinweise und Tipps, damit Sie Ihre Mini-IP-Kamera optimal nutzen können.

Weitere Informationen finden Sie unter:

**[www.7links.me](http://www.7links.me)**

Klicken Sie einfach auf die Seite

► **Antworten auf häufig gestellte Fragen!**

### **Lieferumfang**

- Kamera
- Kamera-Halterung mit Halteclip
- Halteclip-Wand-Adapter mit Bohrungen
- Kamera-Stand-/Hängemontagehalter
- USB-Kabel
- Umhängeband
- Bedienungsanleitung

Zusätzlich benötigt: microSD-/SDHC-Karte bis zu 32 GB (Geschwindigkeit: Class 6 oder schneller). Als optionales Zubehör ist die Dockingstation mit eingebautem 2000-mAh-Akku (Art.-Nr. PX-3759) erhältlich.

**HINWEIS:**

*Diese IP-Kamera kann über eine P2P-Verbindung, ohne einen Router zu benötigen, mit Ihrem Mobilgerät verbunden werden. Ein Smartphone oder Tablet-Computer empfängt die Daten direkt. Dafür müssen Sie dort eine App installieren, die kostenfrei erhältlich ist. Alternativ können Sie sie auch mit einem Router verbinden, wenn die Aufnahmen außerhalb des Heimnetzwerks empfangen werden soll. Die App dazu finden Sie in Ihrem App Store für das iOS-Betriebssystem und im Google Play Store für alle Android-Geräte. Suchen Sie dort nach der Anwendung **7Links IP Cam mini**.*



# WICHTIGE HINWEISE ZU BEGINN

## Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Öffnen Sie das Produkt niemals eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von Feuchtigkeit und extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten. Vermeiden Sie Tropf- und Spritzwasser. Das Gehäuse ist nicht gegen das Eindringen von Wasser geschützt.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten!

**Achtung!**

*Bei Verwendung der Kamera zu Überwachungszwecken im privaten wie öffentlichen Raum können regionale oder nationale Datenschutzbestimmungen gelten. Bitte beachten Sie diese. Insbesondere das Überwachen von Personen und das Veröffentlichen von personenbezogenem Material setzt das Einverständnis der betroffenen Personen voraus.*

**Wichtige Hinweise zur Entsorgung**

Dieses Elektrogerät gehört nicht in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde.

Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

## **Wichtige Hinweise zu Batterien und deren Entsorgung**

Batterien und Akkus gehören **NICHT** in den Hausmüll. Falls Sie den im Gerät verbauten Akku tauschen, sind Sie als Verbraucher gesetzlich verpflichtet, gebrauchte Batterien und Akkus zur fachgerechten Entsorgung zurückzugeben.

Sie können Ihre Batterien bei den öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde abgeben oder überall dort, wo Batterien der gleichen Art verkauft werden.

- Batterien und Akkus gehören nicht in die Hände von Kindern.
- Batterien und Akkus, aus denen Flüssigkeit austritt, sind gefährlich. Berühren Sie diese nur mit geeigneten Handschuhen.
- Versuchen Sie nicht, den Akku zu öffnen und werfen Sie ihn nicht in Feuer.

## Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt PX-3758 in Übereinstimmung mit den Anforderungen der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU und der R&TTE-Richtlinie 99/5/EG befindet.

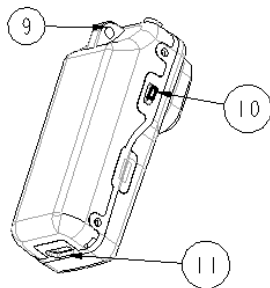
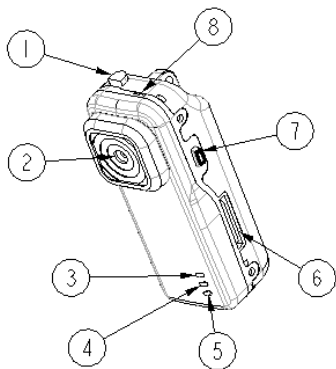
PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1-3, 79426 Buggingen, Deutschland



Leiter Qualitätswesen  
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz  
30.10.2014

Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter [www.pearl.de](http://www.pearl.de). Klicken Sie unten auf den Link **Support (Handbücher, FAQs, Treiber & Co.)**. Geben Sie anschließend im Suchfeld die Artikelnummer PX-3758 ein.

# PRODUKTDDETAILS



1. Foto-/Video-Taste
2. Objektiv
3. Kontroll-LED (orange)
4. Kontroll-LED (grün)
5. Kontroll-LED (blau; rot)
6. microSD-Speicherkartenschlitz
7. WiFi-Taste
8. Mikrofon
9. Befestigung für Umhängeband
10. Ein-/Aus-Schalter
11. Micro-USB-Port (Ladebuchse)

# INBETRIEBNAHME

Die Mini-IP-Kamera funktioniert zusammen mit Mobilgeräten (Tablets, Mobiltelefonen oder Routern), die WLAN unterstützen. Als Betriebssystem wird Android oder iOS unterstützt.



## *HINWEIS:*

*Das Gerät kann bei Benutzung heiß werden. Das ist normal und beeinträchtigt nicht die Funktion des Geräts.*

Sie können das Gerät mit dem mitgelieferten USB-Kabel an einem optionalen USB-Netzteil betreiben. Für mobile Anwendungen verwenden Sie am besten die Dockingstation (PX-3759), eine Powerbank oder einen 12-V-USB-Adapter, etwa für den Anschluss an das Bordnetz eines Fahrzeugs. Über den Micro-USB-Anschluss können Sie ausschließlich den Akku laden. Ein Datenaustausch mit dem Computer ist über diesen Anschluss nicht vorgesehen.

## **Aufladen**

Laden Sie den in die Kamera eingebauten Akku an einer USB-Stromquelle auf. Der erste Ladevorgang kann bis zu 1 Stunde dauern. Wenn die rote LED erlischt, ist der Akku voll. Die Kamera kann auch während des Ladevorgangs betrieben werden. Da ihr interner Akku nur zur Überbrückung kurzer Zeiten

ohne Strom ausgelegt ist, können Sie das Gerät auch andauernd an der Stromversorgung lassen.

## Speicherkarte

Bevor Sie die Kamera einschalten, legen Sie eine microSD-Karte in den Kartenschacht auf der Oberseite der Kamera. Die Karte sollte zuvor mit dem Dateisystem FAT32 formatiert werden. Formatieren Sie die Karte in einem Computer, wo Sie die Funktion „Datenträger formatieren“ auf die Karte anwenden.



### **ACHTUNG:**

***Einsetzen oder Entnehmen der Speicherkarte darf nur bei ausgeschalteter Kamera erfolgen.***

Beim Einsetzen in die Kamera muss die Seite mit den metallischen Kontaktstreifen der Karte nach vorne zeigen. Bilder und Filme werden dann parallel zur Übertragung auf die Karte gespeichert.

Sie benötigen eine microSD- oder SDHC-Karte mit bis zu 32 GB Speicherkarte maximal. (Geschwindigkeit: „Class 6“ oder schneller).

Sollte die Kamera Ihre Speicherkarte nicht erkennen, dann probieren Sie, ob dies nach einem Reset möglich ist: Versetzen Sie die Kamera zurück in den



Werkszustand, indem Sie für ca. 2 Sekunden die WiFi- und die Foto-/Video-Taste gleichzeitig drücken (1 und 7). Zuvor gemachte Einstellungen an der Kamera gehen dann verloren und müssen wiederholt werden.

## App installieren



Um die Kamera mit Ihrem Mobilgerät zu verbinden, benötigen Sie eine kostenfreie App. Sie finden die App **7Links IP Cam mini** in Ihrem Apple App Store für das iOS-Betriebssystem und im Google Play-Store für alle Android-Geräte.

Laden Sie die App herunter. Sie wird automatisch installiert. Nach der Installation finden Sie das Symbol mit der App üblicherweise auf dem Home-Screen. Je nach Betriebssystem kann es sein, dass Sie sie auch in der App-Übersicht finden.

# VERWENDUNG

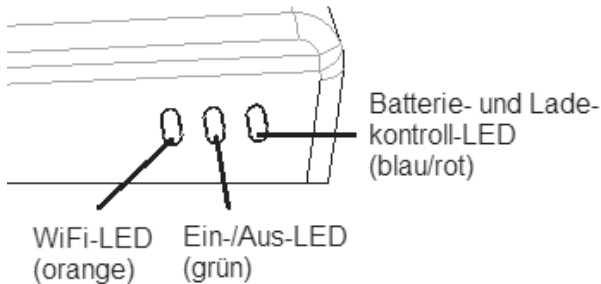
**Zum Einschalten** der Kamera drücken Sie die [Power]-Taste an der Unterseite für ca. 2 Sekunden. Dann beginnt die orangene LED zu blinken und signalisiert die Netzwerk-Suche. Wenn eine Speicherkarte eingelegt ist, leuchtet dazu die grüne LED.

**Zum Ausschalten** drücken Sie erneut für ca. 4 Sekunden auf die [Power]-Taste. Nach dem Loslassen erlöschen alle Kontroll-LEDs und die Kamera ist aus.

Die Ausrichtung des Kameramoduls ist so, dass das Bild richtig herum steht, wenn das Kameragehäuse senkrecht gehalten wird. Die Aufhängeöse und die Foto-/Video-Taste zeigen dabei nach oben. Wenn Sie eine der Halterungen für die Kamera fest anbringen wollen, dann planen Sie dafür die senkrechte Montage des Gehäuses ein.

## LED-Signale

Über den Betriebszustand geben Ihnen die drei LEDs an der Vorderseite Auskunft:



### Orange: WiFi-LED

- LED blinkt: Wireless-LAN-Verbindung wird gestartet
- LED leuchtet: Wireless-LAN-Übertragung ist aktiv
- LED ist aus: Wireless-LAN-Übertragung ist ausgeschaltet

**Grün: Ein-/Aus-LED (Einschalt-Status)**

- LED leuchtet: Das Gerät ist eingeschaltet und eine Speicherkarte wird erkannt
- LED blinkt: Video-Aufnahme läuft
- LED ist aus: Keine Speicherkarte bzw. die Karte wird nicht erkannt

**Blau/rot: Batterie- und Ladekontroll-LED**

- LED blinkt blau: Batterie ist schwach
- LED leuchtet rot: Batterie wird geladen
- LED ist aus: Ladevorgang wurde beendet

**Aufzeichnen auf Speicherkarte**Video

- Wenn Sie die Kamera mit eingelegter Speicherkarte gestartet haben, sollte die grüne LED dauernd leuchten, während die orangene LED (Wifi) blinkt oder dauernd leuchtet. Die Kamera befindet sich nach dem Einschalten im Standby des Video-Modus.
- Falls die rote LED schnell blinkt, bedeutet dies, dass die Speicherkarte voll ist oder im falschen Dateisystem formatiert ist. Geben Sie dann Platz auf der Karte frei oder formatieren Sie sie gleich vollständig in FAT32.

**ACHTUNG!**

*Wenn Sie eine Speicherkarte formatieren, gehen alle Daten darauf verloren. Sichern Sie noch benötigte Daten, bevor Sie die Formatierung starten.*

**Starten Sie die Videoaufnahme**, indem Sie die Foto-/Video-Taste für 3 Sekunden gedrückt halten. Die rote LED beginnt ca. 1 Mal pro Sekunde zu blinken, während die Kamera läuft.

**Zum Stoppen der Aufnahme** drücken Sie die Taste erneut. Die rote LED leuchtet dauernd, wenn sich die Kamera im [Pause]-Modus befindet.

Fotos

Drücken Sie die Foto-/Video-Taste kurz. Die grüne LED blinkt einmalig und ein Foto wird gespeichert.

## WiFi-Verbindung starten

Mit dem Einschalten der Kamera versucht sie sich mit einem WiFi-fähigen Gerät zu verbinden und blinkt mit der orangefarbenen LED. Das kann ein Mobilgerät im „Peer to Peer“-Modus (P2P) sein. Alternativ kann die Kamera auch mit einem Router verbunden werden, wenn sie ihre Daten auch außerhalb der W-LAN-Reichweite empfangen wollen. Um Strom zu sparen stellt sie die Suche nach einer Minute ein, wenn sie noch keine Verbindung herstellen konnte.

Wenn eine Verbindung hergestellt wurde, leuchtet die orangefarbene LED dauernd. Wenn die Kamera die Suche nicht automatisch beginnt, drücken Sie kurz auf die WiFi-Taste. Die Kamera beginnt dann mit der Suche. Wenn Sie die Verbindung mit der Kamera vom Mobilgerät aus herstellen wollen, muss die LED blinken.

## Die Kamera mit der App verbinden



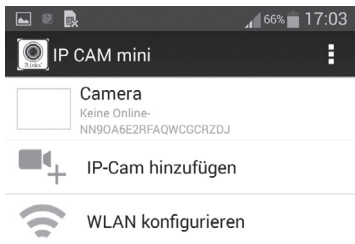
### *HINWEIS:*

*Auch wenn Sie die Kamera später nur über einen Router koppeln wollen, richten Sie bitte als ersten Schritt eine P2P-Verbindung von Kamera zu Mobilgerät ein. Dies erleichtert die nachfolgenden Schritte.*

- Suchen Sie in der Liste der empfangbaren WLAN-Geräte Ihres Mobilgeräts nach dem Gerät "PX-3758-675". Als Passwort geben Sie dazu "12345678" ein.
- Schalten Sie immer zuerst die Kamera ein. Öffnen Sie dann die App durch Antippen des entsprechenden Symbols in der App-Liste. Wenn Sie die Kamera direkt mit dem Mobilgerät verbinden wollen, tippen Sie auf der geöffneten App die Funktion [IP-Cam hinzufügen] an.
- Tippen Sie auf die Schaltfläche [QR-Code]. Sie sehen dann ein Kamera-Rechteck in Bildschirmmitte, mit dem Ihr Mobilgerät den QR-Code der Kamera scannen kann.
- Sie finden den QR-Code (einen quadratischen Pixel-Code) auf einem kleinen Aufkleber auf der Unterseite der Kamera. Richten Sie die Kamera Ihres Mobilgeräts auf diesen QR-Code aus. Wenn das Einlesen mit der

Kamera erfolgreich war, sehen Sie das vorherige Menü. Ihr Mobilgerät hat nun automatisch die Zugriffsadresse Ihrer Kamera in die Zeile für die P2P-ID hinzugefügt.

- Sollte ein Scan-Vorgang nicht möglich sein, dann geben Sie die Codezeile „UID“ auf dem Aufkleber von Hand in die App-Zeile „P2P-ID“ ein.





Geben Sie dazu das Passwort für den P2P-Zugriff der Kamera ein. Im Auslieferungszustand lautet dies „666666“. Es ist auch auf dem Aufkleber der Kamera unter der untersten Zeile „PWD“ vermerkt.

Tippen Sie auf die Schaltfläche [Im lokalen Netzwerk suchen], um die möglichen Verbindungen anzuzeigen.

P2P

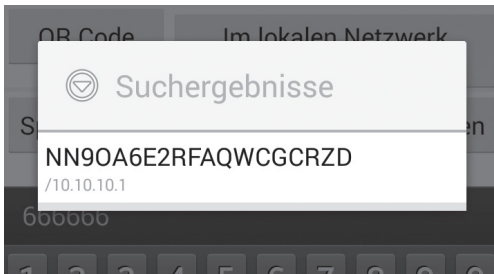
Nickname:

P2P ID:

P2P Passwort:

666666

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0



Wählen Sie in den Suchergebnissen die UID-Nummer Ihrer Kamera aus. Die Verbindung wird hergestellt.

Tippen Sie auf die Schaltfläche [Speichern], damit die Verbindung dauerhaft in Ihrem Mobilgerät gespeichert und später automatisch verbunden wird.

Danach schaltet die App zurück auf ihren Startbildschirm. Wenn Sie darin auf die oberste Zeile mit dem kleinen Kamerabild tippen [Camera], sehen Sie das Bild in voller Bildschirmgröße.

In der Kamera-Vollbildanzeige können Sie das werksseitig vergebene P2P-Passwort in eine eigene Zahlenkombination ändern, wenn Sie auf das Zahnradsymbol tippen.

Sie haben somit die Peer-to-peer-Verbindung ohne einen Router und ausschließlich im lokalen WLAN hergestellt. Die Reichweite beträgt in diesem Setup maximal 100 m.



**HINWEIS:**

*Der QR-Code Ihrer Kamera wurde speziell für jedes Einzelgerät vergeben. Er liegt daher jeweils nur als einzelner Aufkleber auf dem Gehäuse vor. Fertigen Sie am besten eine Sicherheitskopie davon an: Fotografieren Sie ihn mit einer Kamera möglichst nah und möglichst scharf.*

## Verbindung über einen Router herstellen



### *HINWEIS:*

*Für diesen Schritt muss die Kamera zuvor, wie ab S. 23 beschrieben, mit einer P2P-Verbindung eingerichtet worden sein.*

Sie benötigen diesen Konfigurationsschritt, wenn Sie die Aufzeichnungen der Kamera auch von außerhalb der lokalen Netzwerkverbindung über das Mobilfunknetz empfangen wollen. Bitte beachten Sie dabei: Es fallen je nach Mobilfunkvertrag möglicherweise zusätzliche Gebühren an. Bitte informieren Sie sich vor der Nutzung in der nachfolgenden Betriebsart über etwaige Mehrkosten bei Ihrem Mobilfunkprovider.

- Schalten Sie die Kamera auf „ON“ und warten Sie für ca. 20 Sekunden.
- Aktivieren Sie auf Ihrem Mobiltelefon die WLAN-Funktion. Das Mobiltelefon erkennt automatisch die Kamera und zeigt sie mit „PX-3758-675“ an. Tippen Sie auf „PX-3758-675“, um die beiden Geräte miteinander zu verbinden.
- Tippen Sie in der Home-Screen der App auf die Funktion [WLAN konfigurieren].

WLAN konfigurieren

Kameraliste  
IP-CAM-mini\_0053

AP-Liste  
Mein Heimnetz 911 RSR

AP-Name

Passwort  
\*\*\*\*\*8

Passwort anzeigen:

OK SCHLIESSEN

- Wählen Sie dort in der ersten Zeile den Namen Ihrer Kamera aus. Wenn Sie mehrere Geräte verwenden, steht hier eine Kameraliste zur Auswahl. Sie bekommen sie zu sehen, wenn Sie die leere Zeile antippen.
- Stellen Sie in der Zeile „AP-Liste“ den Namen Ihres drahtlosen Netzwerks ein.
- Geben Sie in der untersten Zeile Ihr Passwort für den Router-Zugriff ein: Dies ist Ihr individuell vergebenes Passwort zum WLAN-Router. Im Auslieferungszustand finden Sie es oft auf einem Aufkleber an der Unterseite des Routers.
- Tippen Sie unten auf die Schaltfläche [OK], um die Eingabe abzuschließen.
- Anschließend startet die Kamera neu und verbindet sich mit dem von Ihnen angegebenen WLAN Netzwerk.



Von einer erfolgreich mit dem Mobilgerät verbundenen Kamera bekommen Sie bereits auf der Home-Screen ein kleines Bild geliefert.

## Reset

Wenn die Kamera nicht mehr reagiert oder wenn Sie sie aus einem anderen Grund in den Werkszustand zurückversetzen wollen, dann drücken Sie für ca. 2 Sekunden die WiFi- und auf die Foto-/Video-Taste gleichzeitig (Nr. 1 und 7). Daraufhin werden alle persönlichen Einstellungen und Verbindungen der Kamera gelöscht.

# TECHNISCHE DATEN

Bildsensor	1,3 bis 5,0 Megapixel (CMOS)
Foto-Auflösung	Max. 2560 x 1920 Pixel
Video-Auflösung	1280 x 720 Pixel (12 FpS)
Videoformat	AVI (H.264)
Bildwinkel	72°
WiFi-Protokoll	802.11n
Akku	200 mAh Lithium-Ionen-Akku (eingebaut)
Benötigte Stromversorgung	5,0 V DC, mind. 250 mA (über Micro-USB)
Abmessungen	56 x 22 x 19 mm
Gewicht	20 g
Temperaturbereich	0 bis 45 °C
Max. Luftfeuchte	85 %
Abmessungen	56 x 22 x 19 mm
Akku-Laufzeit	Ca. 30 min bei Aufnahme- und W-LAN-Sendebetrieb

# GPL-TEXT

**Dieses Produkt enthält Software, welche ganz oder teilweise als freie Software den Lizenzbedingungen der GNU General Public License, Version 2 (GPL) unterliegt.**

Den Quellcode der Software erhalten Sie unter <http://www.pearl.de/support/> unter dortiger Eingabe der Artikelnummer; wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter [opensource@pearl.de](mailto:opensource@pearl.de)) den SourceCode auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen; den vollständigen Lizenztext ersehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>.

Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus.

Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht.

Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter [opensource@pearl.de](mailto:opensource@pearl.de).

## GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

*Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.  
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA*

*Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.*

### **Preamble**

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free



software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights.

We protect your rights with two steps: (1) copyright the software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the

danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

## **TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION**

12. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The „Program“, below, refers to any such program or work, and a „work based on the Program“ means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term „modification“.) Each licensee is addressed as „you“.

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program

(independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

13. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

14. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:
  - a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
  - b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge

to all third parties under the terms of this License.

- c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

15. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:
  - a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
  - b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
  - c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

16. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

17. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.
18. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.
19. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies

directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

- 20.** If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program



under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.

21. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and „any later version“, you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

22. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

## **NO WARRANTY**

23. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM „AS IS“ WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.
24. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL, SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

## END OF TERMS AND CONDITIONS

### How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the „copyright“ line and a pointer to where the full notice is found.

***one line to give the program's name and an idea of what it does.***

***Copyright (C) yyyy name of author***

*This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.*

*This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.*

*You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.*

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

*Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author*

*Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.*

The hypothetical commands ``show w'` and ``show c'` should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than ``show w'` and ``show c'`; they could even be mouse-clicks or menu items - whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a „copyright disclaimer“ for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

*Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the program `Gnomovision' (which makes passes at compilers) written by James Hacker.*

***signature of Ty Coon, 1 April 1989***

*Ty Coon, President of Vice*

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.



# VOTRE NOUVELLE CAMÉRA IP "IPC-MINI"

**Chère cliente, cher client,**

Nous vous remercions pour le choix de cette innovante caméra IP. Ses dimensions très réduites vous permettent de l'installer partout, même aux endroits où des caméras IP classiques seraient trop volumineuses ou trop voyantes. De plus, sa faible consommation vous offre la possibilité de l'utiliser même là où aucune alimentation électrique n'est disponible : branchez-la à une batterie de secours USB. Vous pouvez alors surveiller aussi bien votre véhicule que votre maison de campagne. Votre appareil mobile (utilisant le système d'exploitation Android ou iOS) affiche les images filmées par la caméra.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

## Contenu

- Caméra
- Support de caméra avec clip de fixation
- Adaptateur clip de fixation/mur, avec trous
- Support de montage pour poser/accrocher la caméra
- Câble USB
- Cordon d'attache
- Mode d'emploi

Accessoires requis (non fournis) : carte mémoire MicroSD/SDHC jusqu'à 32 Go (vitesse : classe 6 ou supérieure).

La station d'accueil avec batterie 2000 mAh intégrée est également disponible comme accessoire, sous la référence PX3759.





**NOTE:**

*Cette caméra IP peut être connectée sans routeur avec votre appareil mobile, en utilisant une connexion P2P. Un smartphone ou une tablette reçoit alors les données directement. Vous devez pour cela préalablement installer une application, disponible gratuitement. Vous avez également la possibilité de connecter l'appareil avec un routeur, dans le cas où les prises de vue doivent être reçues par un appareil non connecté au réseau domestique. Vous trouverez l'application correspondante dans l'App Store pour les appareils utilisant le système d'exploitation iOS, dans Google Play pour les appareils Android. (Recherchez l'application appelée 7Links IP Cam mini.)*

# CONSIGNES PRÉALABLES

## Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veuillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide. Évitez les gouttes d'eau et les éclaboussures. Le boîtier n'est pas conçu pour empêcher l'eau d'y entrer.
- Conservez le produit hors de la portée des enfants !

- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !



**Attention !**

**Respectez la législation locale concernant les libertés individuelles et le droit à l'image.**

**La législation française interdit de filmer, enregistrer ou photographier des personnes à leur insu.**

**Elle requiert également l'autorisation des personnes concernées avant toute utilisation et/ou diffusion d'enregistrements audio, photo ou vidéo.**

**Avant d'installer une caméra de surveillance à votre domicile, si des salariés y travaillent, la loi française actuelle vous oblige à faire une déclaration à la CNIL et à en informer le(s) salarié(s) par écrit.**

**Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).**



### **Consignes importantes concernant le traitement des déchets**

Cet appareil électronique ne doit **PAS** être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.

Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

### **Consignes importantes sur les batteries et leur recyclage**

Les batteries ne doivent **PAS** être jetés dans la poubelle ordinaire. Si vous remplacez la batterie usagée de l'appareil, vous êtes obligé de jeter cette batterie dans une poubelle spécialement prévue à cet effet. Vous pouvez déposer vos batteries dans les déchetteries municipales et dans les lieux où elles sont vendues.

- Maintenez les batteries hors de portée des enfants.
- Les batteries dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'ouvrez pas la batterie, ne la jetez pas au feu.

## Déclaration de conformité

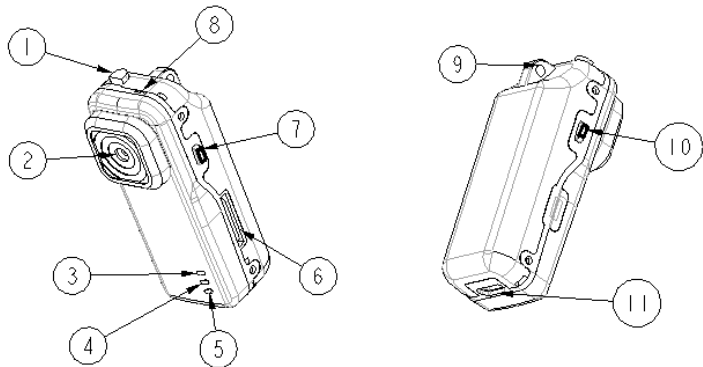
La société PEARL.GmbH déclare ce produit PX-3758 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 1999/5/CE, concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1-3, D-79426 Buggingen, Allemagne



Directeur Service Qualité  
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz  
30.10.2014

# DESCRIPTION DU PRODUIT



1. Touche Photo/Vidéo
2. Objectif
3. Voyant de contrôle (orange)
4. Voyant de contrôle (vert)
5. Voyant de contrôle (bleu ; rouge)
6. Fente pour carte mémoire MicroSD
7. Touche Wi-Fi
8. Microphone
9. Fixation du cordon d'attache
10. Interrupteur marche/arrêt
11. Prise de chargement (port Micro-USB)



# MISE EN ROUTE

La mini caméra IP fonctionne en association avec des appareils mobiles (tablettes, téléphones portables ou routeurs) qui supportent le Wi-Fi. Les systèmes d'exploitation Android et iOS sont pris en charge.



**NOTE:**

*Lors de l'utilisation, l'appareil peut chauffer. Ceci est normal et n'a aucune influence sur le fonctionnement de l'appareil.*

Vous pouvez alimenter l'appareil en branchant le câble USB fourni à un adaptateur secteur USB (non fourni, à commander séparément). Pour une utilisation nomade, l'idéal est d'utiliser la station d'accueil (réf. PX3759, à commander séparément), une batterie de secours, ou encore un adaptateur 12 V USB permettant de brancher l'appareil à la prise allume-cigare de votre véhicule. Le port Micro-USB permet uniquement de recharger la batterie. Il ne permet pas d'effectuer un transfert de données avec l'ordinateur.

## Chargement

Chargez la batterie intégrée à la caméra en la branchant à une source d'alimentation USB. Le premier chargement peut durer jusqu'à 1 heure. Lorsque le voyant rouge s'éteint, la batterie est complètement chargée. La caméra peut être utilisée même pendant le processus de chargement. Puisque sa batterie interne n'est conçue que pour pallier les courtes périodes où la caméra n'est pas alimentée en électricité, vous pouvez laisser l'appareil branché à une source d'alimentation en permanence.

## Carte mémoire

Avant d'allumer la caméra, insérez une carte microSD dans la fente pour carte mémoire située sur le dessus de la caméra. La carte doit auparavant être formatée avec le système de fichiers FAT32. Formatez la carte dans un ordinateur permettant d'utiliser la fonction "Formater le support de données" sur la carte.

**ATTENTION :**

*L'insertion et le retrait de la carte mémoire ne doivent avoir lieu que lorsque la caméra est éteinte.*

Lors de l'insertion dans la caméra, le côté avec des bandes de contact métalliques doit être dirigé vers l'avant. Les images et les films sont alors enregistrés sur la carte, parallèlement à la transmission des données.

Vous avez besoin également d'une carte SD/SDHC, dont le volume de stockage est de 32 Go au maximum (vitesse : classe 6 ou supérieure).

Si la caméra ne détecte pas votre carte mémoire, réinitialisez la caméra puis essayez la procédure suivante : revenez aux réglages d'origine de la caméra en appuyant pendant 2 secondes sur les touches Wi-Fi et Photo/vidéo (1 et 7) simultanément. Les réglages effectués précédemment sur la caméra sont alors perdus et doivent être effectués à nouveau.

## Installer l'application



Pour connecter la caméra avec votre appareil mobile, vous avez besoin de l'application **7Links IP Cam mini**, disponible gratuitement sur App Store pour un système d'exploitation iOS et sur Google Play pour les appareils Android.

Téléchargez l'application. Elle s'installe automatiquement. Après l'installation, vous trouvez généralement l'icône de l'application sur l'écran d'accueil. Selon le système d'exploitation, il se peut que vous la trouviez dans l'aperçu des applications.

# UTILISATION

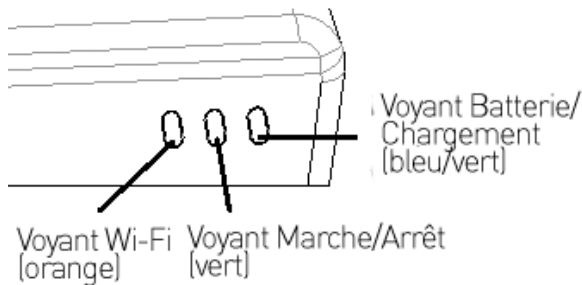
**Pour allumer** la caméra, appuyez sur la touche [Power], située sur le dessous, pendant environ 2 secondes. La LED verte clignote brièvement. Le voyant orange commence alors à clignoter, indiquant que la recherche d'un réseau est en cours. Lorsqu'une carte mémoire est insérée, le voyant vert est également allumé.

**Pour éteindre** la caméra, appuyez une nouvelle fois sur la touche [Power], pendant environ 4 secondes. Lorsque vous relâchez la touche, tous les voyants s'éteignent et la caméra est éteinte.

Le module de la caméra est orienté de manière à ce que l'image soit fixe lorsque le boîtier de la caméra est maintenu à la verticale. Les œillets de suspension et la touche Photo/Vidéo sont alors dirigés vers le haut. Si vous souhaitez installer un des supports de fixation pour la caméra, positionnez-le de manière à ce que le boîtier puisse être placé à la verticale.

## Indications des voyants

Le mode de fonctionnement vous est indiqué par les trois voyants situés sur la partie avant :



### Orange : Voyant Wi-Fi

- Le voyant clignote : lancement d'une connexion Wi-Fi
- Le voyant brille : la transmission Wi-Fi est activée
- Le voyant est éteint : la transmission Wi-Fi est désactivée

### **Vert : Voyant Marche/Arrêt**

- Le voyant brille : l'appareil est allumé et une carte mémoire est détectée.
- Le voyant clignote : prise de vue vidéo en cours.
- Le voyant est éteint : pas de carte mémoire OU la carte mémoire n'est pas détectée.

### **Bleu/rouge : Voyant Batterie/Chargement**

- Le voyant clignote en bleu : batterie faible
- Le voyant brille en rouge : la batterie est en cours de chargement
- Le voyant est éteint : le chargement est terminé

### **Enregistrement sur une carte mémoire**

#### Vidéo

- Une fois la carte mémoire insérée dans la caméra, et la caméra allumée, le voyant vert doit briller en continu, tandis que le voyant orange (Wi-Fi) clignote ou brille en continu. Au démarrage, la caméra se trouve en veille, dans le mode Vidéo.
- Si le voyant rouge clignote rapidement, cela signifie que la carte mémoire est pleine ou bien qu'elle a été formatée dans le mauvais système de fichiers. Libérez alors de la place sur la carte, ou bien formatez-la complètement en FAT32.

**ATTENTION !**

*Lorsque vous formatez une carte mémoire, toutes les données qu'elle contient sont perdues. Sauvegardez les données nécessaires avant de commencer le formatage.*

**Lancez la prise de vue vidéo** en maintenant la touche Marche/Arrêt appuyée pendant environ 3 secondes. Le voyant rouge commence à clignoter 1 fois par seconde, pendant que la caméra fonctionne.

**Pour mettre fin à la prise de vue**, appuyez une nouvelle fois sur cette touche. Le voyant rouge brille en continu lorsque la caméra se trouve en mode [Pause].

Photos

Exercez une courte pression sur la touche Photo/Vidéo. Le voyant vert clignote une fois et une photo est enregistrée.



## Lancer la connexion Wi-Fi

Lorsque vous l'allumez, la caméra tente de se connecter avec un appareil Wi-Fi ; le voyant orange clignote. Cet appareil peut être un appareil mobile en mode "pair à pair" (P2P). La caméra peut également être connectée avec un routeur si vous souhaitez recevoir vos données en dehors de la portée de votre réseau Wi-Fi. Pour économiser du courant, mettez fin à la recherche après une minute si après ce délai aucune connexion n'a pu être établie. Si une connexion a été établie, le voyant orange brille en continu. Si la caméra ne lance pas automatiquement la recherche, exercez une brève pression sur la touche Wi-Fi. La caméra commence alors la recherche. Si vous souhaitez établir une connexion avec la caméra à partir d'un appareil mobile, le voyant doit clignoter.

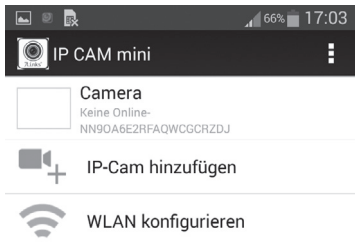
## Connecter la caméra avec l'application



**NOTE :**

*Même si par la suite vous ne coupez la caméra que via un routeur, commencez par établir une connexion P2P de la caméra à l'appareil mobile. Cela facilite l'étape suivante.*

- Dans la liste des appareils Wi-Fi détectés par votre appareil mobile, recherchez l'appareil "PX-3758-675". Saisissez le mot de passe "12345678".
- Commencez toujours par allumer la caméra. Ouvrez ensuite l'application en appuyant sur le symbole correspondant dans la liste des applications. Si vous souhaitez connecter directement la caméra avec l'appareil mobile, sélectionnez la fonction [Ajouter Cam IP] dans l'application ouverte.
- Appuyez sur le bouton [QR-Code]. Une zone rectangulaire apparaît alors au milieu de l'écran. Elle vous permet de scanner le code QR de la caméra avec votre appareil mobile.
- Vous trouverez le code QR (un carré constitué de pixels) sur un petit autocollant situé sur le dessous de la caméra. Dirigez la caméra de votre appareil mobile vers ce code QR. Une fois la lecture effectuée à l'aide de la caméra, vous voyez le menu précédent. Votre appareil mobile a ajouté automatiquement l'adresse d'accès de votre caméra dans la ligne prévue pour l'ID P2P.
- Si le scannage n'est pas possible, saisissez manuellement, dans la ligne "ID P2P" de l'application, le code "UID" (inscrit sur l'autocollant).



Saisissez également le mode de passe pour la connexion P2P avec la caméra. Par défaut, celui-ci est "666666". Il est également inscrit sur l'autocollant de la caméra, sous la dernière ligne "PWD". Appuyez sur le bouton [Recherche dans le réseau local] afin d'afficher les connexions possibles.

P2P

Nickname: Camera

P2P ID: NN90A6E2RFAQWCG  
CRZD

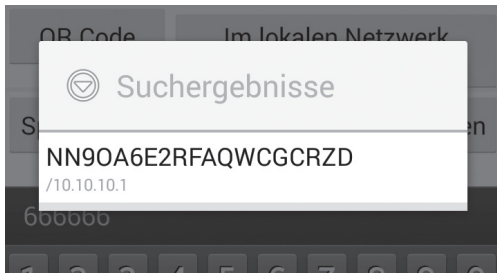
P2P Passwort: 666666

QR Code Im lokalen Netzwerk  
suchen

Speichern Abbrechen

666666

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0



Parmi les résultats de la recherche, recherchez le numéro d'identification de votre caméra. La connexion est établie.

Appuyez sur le bouton [Enregistrer] afin de mettre en mémoire cette connexion dans votre appareil mobile. De cette manière, la connexion pourra être établie automatiquement.

L'application revient ensuite à l'écran d'accueil. Lorsque vous appuyez sur la ligne supérieure [Camera] comportant le petit symbole de la caméra, vous voyez apparaître l'image en plein écran.

Lors de l'affichage de l'image en plein écran, vous pouvez remplacer le mot de passe P2P défini par défaut par le mot de passe de votre choix. Pour ce faire, appuyez sur le symbole de la roue dentée.

Vous avez ainsi établi une connexion Pair à pair, sans routeur, uniquement à l'intérieur du réseau Wi-Fi local. La portée maximale dans cette configuration est de 100 mètres.



**NOTE :**

*Le code QR de votre caméra est propre à chaque appareil. C'est la raison pour laquelle il est placé sur un autocollant séparé, sur le boîtier. Il est conseillé d'en faire une copie par sécurité : photographiez-le avec un appareil photo, de manière aussi nette et rapprochée que possible.*

### **Établir une connexion via un routeur**



**NOTE :**

*Pour cette étape, il faut d'abord que la caméra ait été configurée avec une connexion P2P, tel que décrit à partir de la page 64.*

*Établir une connexion via un routeur*

Cette étape est nécessaire si vous souhaitez visualiser les prises de vue de la caméra également lorsque vous n'êtes pas connecté à votre réseau local. La réception s'effectue alors par le réseau de téléphonie mobile. Soyez attentif au point suivant : en fonction de votre forfait de téléphonie mobile, cela peut entraîner des coûts supplémentaires. Avant d'utiliser l'appareil dans le mode de fonctionnement suivant, renseignez-vous auparavant quant à

d'éventuels frais supplémentaires exigés par votre opérateur mobile.

- Activez la caméra en la plaçant sur "ON" puis patientez pendant 20 secondes environ.
- Activez la fonction Wi-Fi sur votre téléphone mobile. Le téléphone mobile détecte automatiquement la caméra et l'identifie comme "PX-3758-675". Appuyez sur "PX-3758-675" pour connecter les deux appareils entre eux.
- Sur l'écran d'accueil de l'application, appuyez sur [Configurer Wi-Fi].

WLAN konfigurieren

Kameraliste  
IP-CAM-mini\_0053

AP-Liste  
Mein Heimnetz 911 RSR

AP-Name

Passwort  
.....8

Passwort anzeigen:

OK SCHLIESSEN

- Sélectionnez alors, sur la première ligne, le nom de votre caméra. Si vous utilisez plusieurs appareils, vous disposez ici d'une liste de plusieurs caméras. Pour la faire apparaître, appuyez sur la ligne vide.
- Dans la ligne "AP-Liste", saisissez le nom de votre réseau sans fil.
- Dans la ligne située tout en bas, saisissez votre mot de passe pour l'accès au routeur : il s'agit de votre mot de passe personnalisé pour le routeur Wi-Fi. À la livraison, vous le trouvez généralement sur un autocollant, apposé sur la face inférieure du routeur.
- Appuyez sur le bouton [OK] pour mettre fin à la saisie.
- Ensuite, la caméra redémarre et se connecte au réseau Wi-Fi que vous avez défini.



Si la caméra est correctement connectée à l'appareil mobile, vous recevez alors une petite image sur l'écran d'accueil.

## Réinitialisation

Si la caméra ne réagit plus ou si vous souhaitez revenir aux réglages d'origine de la caméra pour toute autre raison, appuyez pendant 2 secondes sur les touches Wi-Fi et Photo/Vidéo (n° 1 et 7) simultanément. Cela efface tous les réglages personnels et toutes les connexions de la caméra.



# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capteur d'image	1,3 à 5,0 mégapixels (CMOS)
Résolution photo	Max. 2560 x 1920 pixels
Résolution vidéo	1280 x 720 pixels (12 images/seconde)
Format vidéo	AVI (H.264)
Angle de champ	72°
Protocole Wi-Fi	802.11n
Batterie	200 mAh, lithium-ion, intégrée
Alimentation nécessaire	5,0 V DC, min. 250 mA (via Micro-USB)
Dimensions	56 x 22 x 19 mm
Poids	20 g
Température d'utilisation	0 à 45 °C
Humidité de l'air maximale	85 %
Dimensions	56 x 22 x 19 mm
Autonomie de la batterie	Jusqu'à 30 minutes lors des prises de vue et transmissions Wi-Fi

# CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL LIBRE

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL).

Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence.

Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation.

Veillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur [www.pearl.fr](http://www.pearl.fr).

## CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL LIBRE CeCILL

### Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction:

- \* d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres: accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,

- \* d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont:

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de

préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

## Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante:

**Contrat:** désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

**Logiciel:** désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

**Logiciel Initial:** désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

**Logiciel Modifié:** désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

**Code Source:** désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

**Code Objet:** désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

**Titulaire:** désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

**Licencié:** désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

**Contributeur:** désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

**Concédant:** désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

**Contribution:** désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

**Module:** désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

**Module Externe:** désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne: désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL: désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties: désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

## Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

## Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants:

- \* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
- \* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

## Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

### 4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.



## 4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

### Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

## 5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte:

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

## 5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant.

Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

### 5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé.

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

#### 5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée:

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

### 5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat.

Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée:

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

### 5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

### 5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

## Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial.

Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

## 6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

## 6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

## 6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément:

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;

2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

#### Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel.

Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés



une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

## Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment:

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

## Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis.

Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent.

En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

## Article 10 - RÉILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

## Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

### 11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements

de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

## 11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

## Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

## Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05.











**Kundenservice: 0 7631 / 360 - 350**  
**PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1-3 | D-79426 Buggingen**  
**Service commercial : 0033 ( 0 ) 3 88 58 02 02**  
**Pearl | 6 rue de la Scheer | F-67600 Sélestat**

**© REV1 / 06. 11. 2014 - MB//AR//MF**